

PREFECTURE DE LOIR ET CHER
Monsieur Jean-Pierre CONDEMINÉ
Préfet

Place de la République
41000 BLOIS

Ref : 017-GE

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du Grand débat national, l'Adapei 41 – les Papillons blancs a souhaité vous faire part de ses interrogations et de ses propositions relatives à la politique menée à l'égard des personnes handicapées.

Annoncé en 2017 comme grande cause du quinquennat mais depuis relégué au second rang des préoccupations gouvernementales et grand absent des thématiques et axes de réflexion dessinés pour le Grand débat, le handicap se doit pourtant d'être au cœur d'un projet sociétal issu d'un mouvement porté par des revendications sociales d'une population qui se sent exclue.

Le handicap concerne pourtant 12 millions de personnes en France. Parmi ces 12 millions de personnes, plus de **48 000 restent à ce jour sans aucune solution d'accompagnement**, dont au moins 20 000 enfants malgré leur droit fondamental à une éducation, des dizaines de milliers d'autres sont dans des prises en charges inadaptées et/ou très partielles qui compromettent leur chances de progrès et d'autonomisation. Autant de familles sont dans la détresse et survivent après avoir dû, bien souvent, cesser toute activité professionnelle pour aider leur proche, sans répit. 7 000 personnes handicapées ont été prises en charge en Belgique, faute d'alternative, parfois à plusieurs centaines de kilomètres de leur famille, avec des financements publics français.

Le territoire du Loir-et-Cher n'échappe pas à ce triste constat.

A l'heure actuelle, l'Adapei 41 dispose toujours de longues listes d'attente dans ses établissements :

- 33 pour le secteur enfance (qui continue à accompagner des jeunes en aménagement Creton) ;
- 126 pour le secteur adulte dont 66 pour nos ESAT.

Certaines mesures prises par le Gouvernement sont venues fragiliser une situation déjà passablement dégradée : loi ELAN, revalorisation de l'AAH mais évolution corrélative de son socle de calcul et participation aux frais d'accompagnement par un mandataire judiciaire, financement du travail adapté.

Sur fond de discours « tout inclusif » pour lequel personne n'a encore clairement défini quel projet de société il désignait, notre association, comme une large part du milieu du handicap, est particulièrement inquiète de l'évolution à venir de la politique du handicap.

LES ASSOCIATIONS, DANS LES TERRITOIRES, SONT LE PREMIER RELAIS CITOYEN ET SOLIDAIRE

Dans une France fracturée, aux inégalités croissantes, sociales, économiques et territoriales, il nous semble évident que le tissu associatif répond de manière centrale aux besoins de plus en plus pressants de réduction des inégalités, de cohésion sociale, mais également de fabrique de lien et de fraternité. Notre pays, en cette année d'élections européennes, devrait être le fer de lance de l'Europe sociale et des aspirations citoyennes et accompagner dignement les plus vulnérables de ses citoyens. Force est cependant de constater que le gouvernement n'a pas voué d'intérêt particulier à ces enjeux. La force de propositions des 900 000 personnes rassemblées au sein des associations du réseau Unapei - personnes handicapées, proches, bénévoles, professionnels - n'a pas semblé l'intéresser particulièrement. Notre réseau accompagne pourtant les personnes handicapées intellectuelles et leurs familles partout en France au plus près de leurs besoins et de leurs attentes. Il est en constante mobilité et actualisation de ses méthodes Son offre d'accompagnement s'enrichit et se diversifie.

Dans le Loir-et-Cher, l'Adapei 41 – les Papillons blancs, c'est près de 2 000 personnes - personnes handicapées, proches, bénévoles, professionnels - sans compter les entreprises, salariés et familles qui fonctionnent et vivent par leurs relations avec nous.

LE RISQUE D'UNE GÉNÉRATION SACRIFIÉE DE PERSONNES HANDICAPÉES

La vision actuelle portée par le gouvernement va produire des générations sacrifiées de personnes handicapées intellectuelles, qui ne trouveront leur place, faute de solutions d'accompagnement. Nous ne voulons pas que le terme d'« inclusion », utilisé à tout va, soit le véritable écran de fumée derrière lequel se dessine des desseins plus sombres et une stratégie ciblée de réduction des dépenses publiques. Notre secteur est pourtant dépendant de l'argent public, indispensable à l'accomplissement de ses missions et qui participe d'un investissement partagé pour le bien commun. Nous nous interrogeons sur les intentions réelles du pouvoir à l'égard des personnes les plus sévèrement handicapées et de leurs familles.

Pourtant, indéniablement, l'absence d'accompagnement, tout comme les accompagnements inadaptés ou incomplets, sont générateurs d'un immense poids futur pour la société, par le défaut d'autonomisation des personnes concernées. Un euro investi aujourd'hui représente plusieurs euros économisés demain.

LE SECTEUR ASSOCIATIF MÉDICO-SOCIAL A ÉTÉ FONDE ET POURSUIT TOUJOURS UNE MISSION SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Nous souhaitons rétablir les faits et réhabiliter celles et ceux qui travaillent, bénévoles et professionnels, au côté des personnes handicapées, et réhabiliter l'action positive des associations médico-sociales, qui permettent des accompagnements inclusifs, couplés à une activité d'utilité sociale avérée. L'ensemble de leur action est motivée par un seul objet : qu'elle nourrisse un projet de société plus juste, plus à l'écoute, sans dogme et ouverte. A l'occasion de ce débat national, nous continuerons à dire que nous sommes des entrepreneurs militants, citoyens engagés autour d'une cause, celle de la non-discrimination et du pouvoir d'agir des personnes handicapées intellectuelles au sein de notre société. Aujourd'hui encore, les personnes handicapées intellectuelles vivent en marge de la société. Elles accèdent de fait difficilement à des accompagnements, à l'école, au travail, au système de santé, à un « chez soi » et à une information accessible. Les personnes handicapées intellectuelles sont ainsi laissées de côté, sans qu'on leur donne les moyens de décider pour elles-mêmes.

Fondée il y a près de 60 ans, par des parents qui n'acceptaient pas l'abandon proposé à leurs enfants et qui ont inventé et ont constamment innové pour un meilleur accompagnement, l'Adapei 41 – les Papillons blancs n'a de cesse de vouloir évoluer vers un accompagnement toujours plus innovant, humain et bénéfique pour les personnes handicapées.

Une société solidaire et inclusive :

- s'adapte à chaque citoyen en offrant à tous les mêmes possibilités,
- accompagne les personnes vulnérables pour qu'elles puissent vivre avec tout le monde,
- prend en compte toutes les personnes, à plus forte raison les plus vulnérables, sans laisser personne sur le bord du chemin.

Consciente des enjeux, l'Adapei 41 – les Papillons blancs propose ainsi de construire une société plus solidaire et inclusive, sur les axes suivants :

I/ UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS

La loi pose le principe que chaque personne handicapée puisse recevoir des aides et des accompagnements lui permettant de mener sa vie. Cependant, 20 000 enfants n'ont aucun accès à

l'école ; plusieurs dizaines de milliers d'adultes vivent toujours chez leurs parents sans aucun soutien et plus de 7000 personnes, faute de se voir proposer des solutions en France, sont en Belgique. Ces situations ont des conséquences souvent dramatiques : régression et mise en danger des personnes qui ne bénéficient pas de soins et de l'accompagnement dont elles ont besoin, familles isolées et épuisées devant souvent abandonner leurs activités professionnelles, aidants familiaux âgés ne pouvant plus assumer l'accompagnement de leurs enfants adultes vieillissants. Une société solidaire et inclusive offre des accompagnements de proximité adaptés à toute personne handicapée.

Que faire pour y parvenir ?

- Financer un plan d'urgence pour proposer à toute personne handicapée des solutions d'accompagnement de proximité et adaptées à leurs besoins et à leurs attentes.
- Recenser les besoins actuels et à venir des personnes handicapées en France.
- Appliquer les droits à l'accompagnement et les aides définis par la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par la convention internationale pour les personnes handicapées, et par la loi.

2/ UNE ÉCOLE POUR TOUS

Les élèves sont tous différents avec des capacités et difficultés d'apprentissage spécifiques. L'école, qu'elle soit de quartier ou spécialisée, s'adapte aux besoins de chacun et procure un enseignement adapté ambitieux et évolutif à tous les élèves. Favoriser la mixité est la voie privilégiée pour changer le regard et les mentalités. Les enfants apprennent à l'école à vivre ensemble, tout en recevant un enseignement et un accompagnement adaptés à leurs besoins. Une société solidaire et inclusive accompagne tous les enfants à l'école.

Que faire pour y parvenir ?

- Avoir des enseignants formés à les accompagner, quel que soit leur lieu de scolarisation.
- Réduire les effectifs des classes qui accueillent des élèves handicapés.
- Mettre les compétences des professionnels du médico-social dans les écoles de quartier.
- Aménager les écoles de quartier pour répondre aux besoins spécifiques des élèves handicapés.

3/ UN TRAVAIL ADAPTÉ POUR TOUS

Travailler, c'est avoir une vie sociale, avoir des collègues, se sentir utile, participer à la vie économique. Pour cela les personnes handicapées ont besoin d'être formées et accompagnées tout au

long de leur parcours professionnel. Une société solidaire et inclusive donne et adapte le travail aux travailleurs handicapés.

Que faire pour y parvenir ?

- Permettre aux personnes handicapées d'exercer une activité professionnelle en milieu adapté ou ordinaire.
- Assurer des accompagnements personnalisés et pérennes aux travailleurs handicapés.
- Adapter les postes des travailleurs handicapés.
- Développer les compétences des travailleurs handicapés

4/ UN SYSTÈME DE SANTÉ POUR TOUS

Lorsque l'on a un handicap, l'accès à la santé est compliqué. Par manque d'accès au diagnostic, aux soins et à la prévention, les personnes handicapées sont moins bien soignées et ont une espérance de vie moindre que la moyenne des Français. Les professionnels de santé ne sont pas formés à les accueillir. Une société solidaire et inclusive assure un diagnostic précoce, des soins préventifs et curatifs à tous les citoyens.

Que faire pour y parvenir ?

- Former les professionnels de santé à accueillir et soigner les patients porteurs de handicap.
- Mettre en place des soutiens aux structures médicales qui accueillent et soignent les patients porteurs de handicap.
- Reconnaître les aidants familiaux et professionnels comme partenaires du parcours de soins des patients porteurs de handicap.
- Revaloriser les actes de soins pour prendre en compte le fait que soigner un patient porteur de handicap peut prendre plus de temps.
- Renforcer les coopérations entre les professionnels du médico-social et ceux du sanitaire.

5/ UN « CHEZ SOI » POUR TOUS

Comme tout le monde, les personnes handicapées aimeraient pouvoir choisir là où elles vivent. Pourtant, ce n'est pas souvent le cas, faute de bénéficier d'un accompagnement humain et d'aides financières qui leur permettent de choisir librement leur lieu de vie. Une société solidaire et inclusive permet à chaque citoyen d'avoir un « chez-soi ».

Que faire pour y parvenir ?

- Donner le choix de leur lieu de vie aux personnes handicapées : habitat individuel, semi-collectif ou collectif.

- Garantir l'accompagnement à l'autonomie des personnes handicapées dans leur lieu de vie jusqu'à 24h/24h, 7 jours/7 et 365 jours an.

6/ UNE INFORMATION ACCESSIBLE À TOUS

Pour vivre dans la société, il faut pouvoir avoir accès et comprendre toutes sortes d'informations. En France, des millions de personnes peuvent avoir des difficultés de compréhension et se sentent exclues faute d'avoir accès à des informations : personnes handicapées, personnes illettrées, personnes âgées, personnes maîtrisant difficilement le français. Il existe une méthode qui permet de rendre les informations écrites, électroniques et audiovisuelles, accessibles à tous : le langage « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC). Une société inclusive et solidaire rend accessibles les informations à tous les citoyens.

Que faire pour y parvenir ?

- Généraliser l'utilisation du langage « Facile à Lire et à Comprendre » : formulaires administratifs et informations publiques, campagnes grand public, sites internet.
- Former à l'accueil du public handicapé les personnels des administrations et établissements recevant du public.

Depuis près de 60, l'Adapei 41 – les Papillons blancs est un acteur majeur de l'accompagnement des personnes handicapées dans le Loir-et-Cher. Association parentale militante, elle œuvre constamment pour faire évoluer son modèle au bénéfice des personnes handicapées. Cette année encore, par la rénovation de son projet associatif, vers une société réellement solidaire et inclusive, ou par des démarches du quotidien favorisant cette inclusion, par exemple le partenariat engagé avec la gendarmerie pour rendre ce service public pleinement accessible aux personnes handicapées. L'association souhaite ardemment que le Grand débat en cours ne laisse pas de côté les personnes les plus vulnérables qu'elle accompagne, et entend jouer tout son rôle dans la transition vers une société réellement inclusive en restant dans cette optique à la disposition des autorités publiques qui pourraient s'engager dans cette voie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.



Patrick POEUF
Président